

Numéro #3 - Hiver 2023



RENCONTRES

Tournée cantonale : le Département à l'écoute P.6 à 7

ENVIRONNEMENT

La préservation de l'eau, un enjeu majeur P.8 à 9

AGRICULTURE

Le Département se prépare pour le SIA 2023 P.10 à 11

FORÊTS

Des espaces naturels à partager P.12 à 13

#\$0MMAIRE

À LA UNE
L'ENTRETIEN DU PRÉSIDENT > Philippe Dupouy
RÉUNIONS CANTONALES
▶À la rencontre des acteurs locaux P.6
ENVIRONNEMENT
►La préservation de l'eau
AGRICULTURE
► Le Département au SIA 2023 P.10
FORÊTS
► Schéma d'Accueil du Public P.12
DANS LES COULISSES
➤ De la MDPH
DES GENS & DES LIEUX D'ICI
► La Maison Carayon
ZAPPING ACTU'
 ▶ Les mobilités douces ▶ La nuit des bénévoles ▶ L'étang du Moura ▶ Centres de santé ▶ Guide des aidants ▶ En bref ▶ L'Astrada ▶ L'Astrada
AGENDA
► Notre sélection P.21
PORTRAITS
➤ Portraits d'agents
TRIBUNES LIBRES



Retrouvez l'intégralité du journal en ligne sur gers.fr/monjournal

Suivez toute l'actualité du Département sur les réseaux sociaux







ISSN 2826-0988 - Dépôt légal janvier 2023. Tirage : 100 000 exemplaires - Pour nous écrire : Conseil Départemental du Gers - Direction de la Communication, 81 route de Pessan BP 20 569 - 32022 Auch Cedex 9 - tél : 05 62 67 40 50 - Courriel : monjournal@gers.fr - Journal en ligne : www.gers. fr/monjournal - Directeur de publication : Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers - Directrice de cabinet : Manon Correia Marques Directeur de la communication : Thierry San Martino - Rédaction : Nadia Amar - Directeur artistique/réalisation : Alexis Merlin - Iconographie et Photographie : DirCom, trombinoscope : Emmanuel Grimault - Impression : Occitane d'Imprimerie





► Expression des groupes politiques P.23

LES VOEUX DU PRÉSIDENT





À la sortie d'une crise sanitaire éprouvante, quel bonheur d'avoir pu retrouver en 2022, un Gers accueillant, chaleureux, et certainement premier producteur d'énergie positive sociale. J'ai eu la chance de vivre, en ce premier mandat de Président de la collectivité, une année riche d'émotions, de rencontres et d'échanges. Homme de terrain et de proximité, je prône la politique du faire, en menant des actions au cœur des priorités de nos concitoyens : la santé pour tous, la protection de notre environnement, la gestion d'un plan de sobriété ambitieux, la préservation du pouvoir d'achat des familles, la lutte contre les régressions sociales, les solutions de mobilités adaptées et vertueuses, ou encore, la participation des citoyens aux décisions de la collectivité.

À ce quotidien, s'est alors mêlée une actualité alarmante : crises climatique, sanitaire, sociétale et bien sûr, plus criant que jamais cette année, crise démocratique. Ces évènements nous bousculent et nous inquiètent, mais ils ne doivent pas nous conduire à la résignation, mais bien au devoir collectif d'agir face à cette urgence de plus en plus pesante.

En cette année 2023 j'ai envie de croire que tout est encore possible. Je vous invite donc à feuilleter le troisième numéro du Journal de votre Département pour y découvrir nos ambitions à l'aube de cette nouvelle année, que nous souhaitons voir placée sous le signe de l'optimisme et de la résilience, de l'espoir et de l'engagement pour un monde plus juste, plus solidaire et plus enclin à la bienveillance.

À cette occasion, je souhaite vous adresser, en mon nom et au nom de tous les élus du Conseil Départemental, nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux dans la précarité que nous n'avons pas le droit de laisser au bord du chemin. Le Département sera toujours à leurs côtés ainsi qu'aux côtés de toutes les Gersoises et de tous les Gersois.

99

Philippe Dupouy

Président du Conseil Départemental du Gers



Élu à la tête du Conseil Départemental le 25 janvier 2022, Philippe Dupouy s'inscrit dans la continuité politique de son prédécesseur tout en imposant son style et son rythme. Homme de terrain et de proximité avant tout, le Président du Département du Gers s'engage avec sa majorité sur tous les fronts : solidarité, environnement, innovation, santé, alimentation, éducation ou encore citoyenneté. Retour sur cette première année de mandat et tour d'horizon des grands dossiers qu'il entend mener à bien en 2023, avec toujours en ligne de mire, le développement du territoire et le bien-vivre des Gersoises et des Gersois.

Depuis votre arrivée à la présidence, près d'un an s'est écoulé. Comment définiriez-vous votre action et l'état d'esprit qui vous anime?

Je ne peux que me réjouir d'être à la tête d'une équipe soudée et dynamique avec laquelle nous avons pu poursuivre avec engagement et cohérence les actions en cours et impulser de nouvelles initiatives au service de nos concitoyens gersois. Je suis animé par une volonté d'union, d'équité et de proximité. En homme de terrain, j'ai à cœur d'aller à la rencontre des acteurs locaux et d'être à leur écoute pour construire le Gers de demain.

Vous avez entamé une tournée cantonale dans ce sens, quel est le premier bilan que vous en tirez?

Il était nécessaire d'aller prendre le pouls de nos cantons, d'aller à la rencontre de ceux qui les font vivre et les animent au quotidien et réaffirmer la présence du Département et de ses services à leurs côtés. Je pense que la démarche est appréciée et qu'elle a permis d'enclencher un dialogue que je souhaite permanent.

Parmi vos préoccupations, la santé en est une. Face à une désertification médicale galopante, le Département a pris des mesures fortes avec la création de centres de santé. Un pari gagnant ?

La santé est un enjeu essentiel. Nous avons réussi le pari d'une médecine rurale nouvelle, qui vise à salarier des médecins généralistes et spécialistes dans les zones les plus dépourvues en offre de soins. Après Fleurance, Plaisance du Gers et Vic-Fezensac, le réseau des centres territoriaux de santé s'étendra, en 2023, à Masseube et à Estang. Ce dispositif s'inscrit en complémentarité avec notre action #Dites 32 en faveur de l'installation de médecins libéraux dans le Gers.

▶ En parlant de ruralité, le monde agricole a été durement impacté cette année : grippe aviaire, aléas climatiques... Comment se traduit votre soutien aux agriculteurs ? Le soutien à nos agriculteurs, à ceux qui font la renommée de notre département, à ceux qui nous nourrissent chaque jour, est un devoir. Le Département sera toujours présent à leurs côtés, en les soutenant en période de crise par le biais de financements compensatoires, même si cela ne relève pas de notre compétence. Mais également tout au long de l'année, en valorisant la production locale ou encore en rapprochant les agriculteurs des consommateurs grâce à des outils innovants via le Plan Alimentaire Territorial «C'est fait dans le Gers».

Nous investissons près de 1,5 M d'euros par an pour accompagner la filière agricole.

«Le soutien à nos agriculteurs est un devoir. Nous investissons près de 1,5M d'euros par an pour accompagner la filière agricole
»

66 LE DÉPARTEMENT MET LE CITOYEN AU COEUR DES DÉCISIONS 99

On vous sait très attaché à la dimension de solidarité, en ces temps de crises, sanitaire, économique, climatique, le Département est-il plus que jamais un rempart pour protéger les plus fragiles ?

Le Département agit au quotidien sur tous les plans de la solidarité. Il est un acteur incontournable dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, l'aide à l'enfance, l'aide aux personnes handicapées. Le Schéma Global des Solidarités 2022-2026 vise à répondre aux plus près aux besoins des Gersoises et des Gersois. Nous avons également initié des actions ponctuelles, notamment en faveur du pouvoir d'achat, telles que la cantine à 1€. Un geste fort en faveur des ménages.

De nombreux défis vous attendent en 2023. Quelles sont les grandes orientations qui marqueront votre feuille de route?

Notre ambition pour le Gers portera sur cinq grands piliers: protéger ceux qui en ont le plus besoin, continuer à innover, répondre à l'enjeu environnemental, raviver le tissu associatif en lui proposant une ingénierie associative et associer les citoyens aux décisions qui les concernent, tout en poursuivant les actions engagées, sous l'impulsion des élus, par nos services dans tous nos domaines de compétence et bien au-delà.

«À l'ère du numérique, l'innovation est notre moteur dans tous les domaines. Pour moi, rural rime avec digital »

Comment va se concrétiser cette démocratie participative que vous appelez de vos vœux?

Nous croyons qu'en cette période d'interrogations et de doutes pour nos concitoyens, ceux-ci auront à cœur de réfléchir avec nous au sens qu'il faut donner à la politique et aux priorités qu'ils souhaitent mettre en avant. Nous allons installer ce 1er trimestre la première commission citoyenne gersoise, une

instance consultative composée de 68 citoyen.nes, 4 par canton, tirés au sort parmi les volontaires. Nous relancerons également le Budget Participatif Gersois pour continuer à réinventer notre territoire ensemble.

L'innovation est également un levier d'attractivité pour le Gers, comment se traduit-elle sur le territoire ?

À l'ère du numérique, l'innovation est notre moteur. Pour moi rural rime maintenant aussi avec digital. Nous soutenons les nouvelles formes de travail en développant les tiers lieux et le télétravail. en favorisant l'accès aux outils éducatifs numériques pour nos collégiens, dans un Département bientôt 100% fibré. Innover c'est aussi mieux communiquer. La nouvelle application mobile « Le Gers dans ma poche » aura vocation à renforcer le lien entre le Département et les citoyens et s'inscrira pleinement dans notre démarche de démocratie participative.

▶ En matière d'environnement, quels sont vos engagements ?

Notre souci de l'environnement accompagne toutes nos actions, dans tous nos domaines d'intervention. Nous avons co-construit une charte départementale des énergies renouvelables en partenariat avec l'État, les associations des maires du Gers, Territoire d'Énergie Gers, la Chambre d'Agriculture et le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial de Gascogne pour guider nos futures actions sur un référentiel commun. Ce document servira de socle à la création, en ce début d'année, d'une Société d'Économie Mixte Énergie pour accompagner l'ensemble des projets d'énergies renouvelables sur le territoire. C'est un grand pas en avant.

▶ 2023 et 2024 seront marquées par des grands rendez-vous sportifs : la coupe du monde de Rugby, les J.O de Paris 2024 ou encore le Tour de France. Le Gers sera partie prenante de ces événements ?

Nous serons aux premières loges de cette grande fête du sport. Nous sommes parmi les premières collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 », nous serons aussi terre d'entraînement pour les athlètes des J.O. Notre département portera haut les valeurs des JO mais aussi celles du rugby durant ces événements. Et comme l'an dernier, le Tour de France offrira un beau coup de projecteur sur le Gers. Cette fois nous serons ville-étape, à Nogaro, c'est un honneur pour notre territoire. Des beaux moments de partage en perspective.



À LA UNE : RÉUNIONS CANTONALES

LE DÉPARTEMENT À L'ÉCOUTE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Président du Conseil Départemental, Philippe Dupouy, a entamé depuis le mois de septembre une tournée dans les 17 cantons du Gers pour aller à la rencontre des élus locaux, des associations et des acteurs économiques du territoire. Une démarche de proximité pour mieux appréhender les problématiques et les attentes au sein de chaque canton. L'occasion aussi de présenter les actions et les dispositifs du Département au service de ces acteurs locaux qui oeuvrent au quotidien pour le développement et le dynamisme du Gers.





Écouter, dialoguer, communiquer dans un contexte de profondes mutations... La tournée cantonale initiée par le Président Philippe Dupouy et la majorité « Gers en commun » se veut avant tout un espace d'échange et d'information. 28 dates sont ainsi programmées jusqu'à la fin de l'année 2023, à raison d'une ou deux journées (selon le nombre de communes) dédiées à chaque canton du département.

Le Président, accompagné d'une partie de ses services et des deux conseillers départementaux du secteur concerné, affiche à travers ces déplacements sa volonté d'établir une relation de confiance et de proximité avec les territoires.

Fidèle à la politique qu'il s'est fixé, il souhaite inscrire son mandat dans une démarche de terrain afin de nouer un dialogue « riche et régulier » avec les élus locaux et la population gersoise.

Objectifs : donner la parole à ceux qui font vivre le Gers, pour une meilleure lecture du territoire et de ses enjeux et renforcer les liens avec le Département, interlocuteur privilégié de la vie locale. « Vous êtes les premiers et les derniers remparts de la démocratie et de la République. Nous travaillons dans le même but : faire vivre et progresser nos territoires. Le Département est à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets ».

Philippe Dupouy aux maires des cantons du département







20

sont programmées dans l'ensemble des cantons du département entre 2022 et 2023.







VISITES CANTONALES : LES TROIS TEMPS FORTS

Chaque visite cantonale se décline en trois temps forts répartis sur une journée. Celle-ci débute par une réunion avec les maires du canton, invités à échanger avec le Président du Conseil Départemental et ses services sur les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur gestion communale. À cette occasion, les services du Département viennent en appui pour exposer les leviers mis à la disposition des maires, notamment en termes d'ingénierie territoriale, un service proposé gratuitement par le Conseil Départemental pour accompagner les communes dans leurs projets.



La seconde partie de la journée est dédiée aux acteurs de l'économie locale avec des visites sur le terrain d'entreprises et d'exploitations agricoles. Des entrevues informelles voulues par le Président Philippe Dupouy afin de prendre le pouls du territoire et maintenir le dialogue avec ces forces vives, essentielles au dynamisme économique du Gers.

C'est enfin au tour des associations de prendre la parole en fin d'après-midi, à l'occasion d'une rencontre avec le Président du Département et ses services. Les responsables associatifs et les bénévoles qui animent le canton sont invités à exprimer leurs besoins et leurs interrogations.

Des échanges qui se veulent cordiaux et productifs, dans le but de nourrir les réflexions et les actions du Département pour mieux cibler les attentes des élus, du tissu associatif et du monde économique gersois.





« Le monde associatif est bien vivant en milieu rural. Vous, responsables associatifs et bénévoles, vous êtes le vivier du vivre ensemble sur le territoire, le lien social que vous créez et maintenez est essentiel ».

Philippe Dupouv aux associations des cantons du Département



En 2022, le Département a accordé plus de 2.4 millions d'euros d'aides aux communes du Gers via les trois dispositifs que sont la Dotation Départementale Rurale (DDR), la Dotation Départementale Rurale Plus (DDR+) et le Fonds Départemental de Développement (F2D). 70% de ces subventions ont été allouées pour des projets participants à la transition énergétique.



Le Département n'a pas attendu les épisodes de sécheresse de l'année 2022 pour se pencher sur la question cruciale d'une gestion durable et équitable de l'eau sur son territoire. Depuis 2016, il s'investit pleinement sur ce dossier crucial en pilotant, en lien avec cinq autres départements limitrophes, l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour le territoire Neste et rivières de Gascogne. Un document essentiel qui vise à préserver la ressource, mais aussi les milieux qui en dépendent, dans un esprit de consensus.

Le constat

Vitale pour l'Homme et la biodiversité, l'eau est le grand défi de ce XXIe siècle face au dérèglement climatique. Un enjeu d'avenir sociétal, économique et environnemental.

Dans le Gers, l'eau que nous buvons et utilisons vient principalement des montagnes des Pyrénées, grâce au **canal de la Neste**, qui alimente artificiellement les cours d'eau du territoire. Si demain il neige moins, cela aura forcément des répercussions sur notre ressource en eau. Les prévisions ont de quoi inquiéter. On estime en effet que les rivières du Gers auront jusqu'à 40% d'eau naturelle en moins en été d'ici 2050. Autant dire demain, si rien n'est fait.

Les enjeux

Le Conseil Départemental du Gers, avec les cinq autres départements concernés (Hautes Pyrénées, Haute-Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne, Landes), s'investit pleinement depuis 2016 sur cette question en portant le futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Eau potable, agriculture, industrie, hydro-électricité, tourisme, environnement et biodiversité sont au cœur des réflexions. Ce futur document a ainsi pour objectif de définir une politique coordonnée pour une gestion équilibrée et durable de l'eau, dans le souci de l'intérêt général.

Le territoire

Cet outil de planification couvrira 2 régions, 6 départements et 660 communes pour une superficie totale de 7 900 km2 et un bassin de 275 000 habitants. Un territoire avec, à sa base, les Nestes des Hautes-Pyrénées, puis le canal de la Neste qui réalimente artificiellement les principales rivières gasconnes des huit vallées de coteaux, jusqu'à la confluence avec la Garonne. Une communauté de destin hydrologique qui doit se serrer les coudes pour anticiper l'avenir.



À noter que les deux tiers des communes gersoises sont concernés par cette démarche. Les communes les plus à l'ouest sont, elles, concernées par l'Adour, avec une démarche similaire déjà en place.

La stratégie

Le département du Gers représente, près de **60** % de ce territoire Neste et rivière de Gascogne. De ce fait, le Conseil Départemental s'est proposé comme structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui doit élaborer ce Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux. L'équivalent d'un parlement, représentatif des acteurs concernés, composé de 90 membres dont 31 % sont des usagers, 53 % des collectivités territoriales et 16 % des services de l'État. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous, seule l'union fera la force de cette feuille de route qui doit être approuvée et mise en œuvre dès 2025.





LE RÔLE-CLÉ DES ZONES HUMIDES

La préservation des zones humides a été identifiée comme un enjeu majeur dans le cadre du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Et pour cause... Elles jouent un rôle primordial dans l'équilibre et la qualité de nos ressources en eau, dans la stabilité de nos sols et dans le maintien de la biodiversité, dont elles sont le berceau. Plus que jamais fragilisés par le réchauffement climatique et l'activité de l'Homme, ces espaces entre terre et eau font l'objet de toutes les attentions. Leurs rôles sont multiples. En tête de bassin-versant, les petites zones humides constituent souvent le château d'eau des territoires. Celles présentes dans les vallées alluviales tamponnent les effets des crues et participent à la préservation de la qualité des eaux. Le SAGE a ainsi vocation à préserver ces espaces humides pour répondre aux enjeux de conservation et de restauration du bon état des masses d'eau, de la qualité des captages d'eau potable, de soutien des étiages, de prévention des érosions, de lutte contre les inondations et, évidemment, de conservation de la biodiversité.

Sur la partie gersoise du SAGE Neste et rivières de Gascogne, environ 3 000 zones humides sont déjà inventoriées, ce qui représente près de 5 000 hectares. La démarche de mise à jour de l'inventaire existant va permettre d'identifier de nouvelles zones et de connaître l'état de conservation des zones humides déjà connues.



SENSIBILISER LES JEUNES GÉNÉRATIONS

La jeunesse est une partie de la solution. Il est donc plus que jamais nécessaire de la sensibiliser aux enjeux de l'eau. La commission locale de l'eau, portée par le Département, s'y emploie à travers de nombreuses actions pédagogiques menées au sein des établissements scolaires mais aussi à l'occasion de manifestations et d'événements extra-scolaires. Ces animations ludiques et interactives ont pour objectif d'expliquer aux jeunes les enjeux liés à l'eau, et notamment ceux du territoire Neste et rivières de Gascogne. Un budget de 30 000 euros par an est consacré à cette démarche de sensibilisation pour former les citoyens de demain, partie prenante du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

66 Il est de notre devoir de toujours garder en tête notre rôle premier : améliorer la qualité, et la gestion de la quantité de nos réserves naturelles ou artificielles en eau, bien si précieux, dans un contexte de réchauffement climatique qui a déjà commencé à considérablement nous impacter. 🥍

Bernard Gendre Vice-Président du Département, Président de la Commission Locale de l'Eau « Neste et rivières de Gascogne





EN SAVOIR PLUS

Après la première phase de concertation des acteurs de l'eau et la validation par la Commission de l'Eau, le 15 décembre dernier, de l'état initial et diagnostic du territoire Neste et Rivières de Gascogne. l'heure va être à la concertation citoyenne. Celle-ci débutera au cours de ce 1er semestre 2023 pour une durée de 3 mois. Elle s'adresse à l'ensemble des habitants concernés par le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Tout savoir sur la concertation en flashant le QR Code





La commission de l'eau relance en 2023 son concours photo ouvert à tous. Ce concours photographique est proposé dans le cadre d'une démarche de valorisation de la ressource en eau sur le territoire Neste et rivières de Gascogne.



Retrouvez l'intégralité des articles sur le site gers.fr/monjournal



Fidèle depuis ses débuts au Salon International de l'Agriculture, le Gers revient en force à Paris pour cette 59e édition. Le Conseil Départemental compte bien profiter de cette vitrine incontournable pour mettre en avant les savoir-faire de son territoire et les atouts de sa destination. Le Gers a rendez-vous à Paris du 25 février au 5 mars 2023.

Le bonheur est bel et bien encore dans le Gers. Le slogan n'a pas pris une ride et sera une nouvelle fois le fil rouge de ce Salon International de l'Agriculture, qui mettra à l'honneur, comme chaque année, produits, filières, producteurs... et art de vivre gersois. Le Département, en lien avec ses services et ses partenaires institutionnels (CCI, chambre d'agriculture, Comité départemental du Tourisme), prépare d'arrache-pied cet événement-phare. Cette année encore, le Gers occupera une place de choix au SIA avec 160 m2 de stands, dont une surface de 80 m2 réservée aux producteurs et 80 m2 dédiés à l'espace institutionnel du Conseil Départemental du Gers. De quoi offrir au public une belle immersion au sein de notre beau territoire, de sa gastronomie et de son terroir.





Le Département pourra compter sur la présence de **nombreux producteurs**, ambassadeurs du Gers et de ses filières. Volaille, porc noir, veau, foie gras, ail noir, vin, floc, armagnac et bien d'autres seront au menu des découvertes culinaires. Les toques gersoises investiront les fourneaux pour sublimer par leur talent ces **produits locaux**. Chefs des cantines scolaires, chefs des « Tables du Gers » et cheffes du collectif « Les Maryses » se relaieront pour le plus grand plaisir des papilles.



Des espaces de rencontres et d'informations autour de l'agriculture et du tourisme auront également de quoi combler les attentes des visiteurs curieux de découvrir le Gers. L'esprit festif ne sera pas en reste avec, au programme, de nombreuses animations rythmées par le son des bandas.

Le Président du Département Philippe Dupouy et les conseillers départementaux seront présents tout au long de ce salon pour afficher leur **soutien au monde agricole**, porter la bonne parole gersoise et valoriser les partenariats engagés en faveur du territoire, de ses producteurs et de ses filières... pour continuer à cultiver ce bonheur dans le Gers.

i LE SAVIEZ-VOUS?

« La plus grande ferme de France » accueille plus de **1000 exposants**, originaires d'une vingtaine de pays. Le Gers sera situé dans le hall 3, dédié aux régions, au sein de l'espace Occitanie. En 2022, plus d'un **demi-million de visiteurs** s'était pressé autour de son stand.



149

vins et produits gersois ont été primés lors du Concours général agricole du Salon de l'Agriculture 2022

LES FEMMES À L'HONNEUR AU SIA 2023

Cette année le Salon côté Gers aura une touche éminemment féminine. Une volonté affichée par le Département qui souhaite mettre en avant les **femmes du monde rural**. Agricultrices, cheffes ou entrepreneures... Les femmes sont devenues des **actrices incontournables** du paysage agricole. Dans le Gers, département rural par excellence, elles ont aussi leur mot à dire. Le Salon sera l'occasion de leur **donner la parole** et de mettre en avant leur **savoir-faire**.

Outre les productrices, deux collectifs gersois seront invités d'honneur cette année: les « Maryses » et les « Milady », qui réunissent réciproquement des femmes de la restauration et des vigneronnes du Gers. Ces espaces de réflexion, de partage, de soutien professionnel, se veulent le reflet de la diversité des parcours. Des parcours de femmes et des talents à découvrir au SIA 2023... parce qu'elles le valent bien!



Le terme d'**agricultrice** ne rentrera dans le dictionnaire français qu'en **1961**!



Hemma Lemberton - Cheffe

La Fabrique des Colibris à Mauvezin

« En tant que femme cheffe, j'ai tout de suite adhéré à la démarche du collectif des Maryses qui met en lumière les femmes des métiers de la restauration. Il est important de créer un réseau pour promouvoir nos métiers, mettre en avant nos savoir-faire auprès du grand public, échanger et mettre en place des actions pour soutenir les femmes dans ce milieu. C'est important aussi de combattre les préjugés, nous y sommes, hélas, encore trop souvent confrontées. »



Retrouvez nos vidéos « Interview Express » sur gers.fr/monjournal

Claire Lefèvre - Productrice

La Ferme du Rantoy à Saint-Ost

« Je pense qu'être femme agricultrice, il y a quelques années c'était plus compliqué. Aujourd'hui nous avons fait notre place dans ce milieu, nous sommes de plus en plus nombreuses à diriger des exploitations. Femmes ou hommes, nous rencontrons les mêmes difficultés, nous avons les mêmes atouts, peut-être que les femmes apportent une touche plus créative, notamment dans la manière de commercialiser les produits. »>





LE LYCÉE AGRICOLE DE MIRANDE FAIT SON SHOW AVEC MARMOTTE ET TITUS



Le choix des élèves s'est porté sur une belle **Mirandaise**, qui rassemble tous les critères de la race : robe blanche et grise, oreilles blondes, muqueuses auréolées, port de corne haut... Marmotte et son petit veau Titus représenteront l'établissement de Mirande au prochain **trophée des lycées agricoles** du Salon de l'Agriculture, avec le soutien du Département.

Les **sept élèves** qui les accompagneront à Paris préparent cet événement depuis la rentrée. « Il faut apprendre les techniques de dressage et promener la vache et son veau tous les jours pour les habituer aux manipulations et au contact humain », expliquent Arnaud et Sylvain qui ont remporté la **2**^{nde} **place du concours** l'an dernier avec leurs camarades.

« C'était une expérience intense et unique », se souviennent-ils. Leurs successeurs espèrent faire aussi bien sinon mieux. Stéphane Bousquet, leur professeur, sait qu'il faut « du temps et de la patience pour créer un lien de confiance avec les bêtes », sans oublier « l'esprit d'équipe, qui est important ». Cette année, ils devront présenter plusieurs **épreuves** sur le thème « Élevage bovin et autonomie alimentaire ».

Ce concours très attendu mobilise tout l'établissement, fier de pouvoir braquer les projecteurs sur ses **savoirfaire** et sur le département du Gers.



DOSSIER FORÊTS

FORÊTS DÉPARTEMENTALES : AUX ARBRES CITOYENS!



Zones de loisirs et lieux de détente, îlots de biodiversité ou encore source de matières premières... Les 706 ha de forêts appartenant au Conseil Départemental du Gers sont des espaces multi-usages dont l'harmonisation représente aujourd'hui un chantier majeur pour les services du Département. Le futur Schéma d'Accueil du Public aura vocation à répondre aux différents enjeux sociaux, culturels et environnementaux dans ces 14 massifs forestiers départementaux dans un esprit de cohérence et d'équilibre.

L'arbre cache souvent la forêt... Et pour le coup l'expression est adaptée au constat : nos forêts départementales abritent un potentiel sous-exploité qui ne demande qu'à gagner en lisibilité et en accessibilité pour mieux répondre aux attentes de la population. C'est l'objectif affiché par le Schéma d'Accueil du Public en Forêt Départementale du Gers actuellement en cours d'élaboration avec l'Office National des Forêts, gestionnaire de ces espaces, et le bureau d'études Tikopia.

Le Département souhaite, à travers ce document opérationnel, valoriser ce bien commun à forte valeur ajoutée. L'enjeu est de taille et devra définir les justes équilibres entre la pratique des loisirs (sport chasse, promenade, animations scolaires...), la production de bois, source de revenus pour la collectivité, et la nécessaire préservation de l'environnement.

Pour cela, plusieurs actions sont envisagées. La **signalétique** routière et informative en est une, prioritaire. Elle doit permettre de mieux **identifier** les forêts départementales et leurs accès. De **nouveaux aménagements**, tels que des aires de stationnement, des espaces pique-nique ou encore un balisage, permettront d'améliorer l'accueil et l'orientation du public.

Valoriser et animer

La volonté est également de valoriser et d'animer les différents sites en identifiant des itinéraires qui pourront être mis en réseau avec d'autres parcours alentour et en proposant des événements et manifestations pour les scolaires et le grand public. Des actions qui



devront être accompagnées d'une communication à travers les différents canaux que peuvent être Internet ou les offices de tourisme. Mais avant d'engager ces opérations, le Conseil Départemental souhaite donner la parole aux usagers pour recueillir leurs avis afin de mieux adapter cette nouvelle politique d'accueil du public en forêts à leurs attentes

Ce futur **Schéma** s'inscrit ainsi dans une démarche concertée pour une cohabitation réussie et sereine au sein d'un environnement préservé.

À la fois havre de biodiversité, lieu de production de bois, support d'activité de loisirs, ossatures de nos paysages, les forêts font l'objet de toute notre attention. Leur importance pour l'avenir ne doit pas faire oublier leur fragilité : leur gestion exemplaire est une de nos priorités.

Philippe Bret Conseiller départemental en charge de l'Ingénierie territoriale



ZOOM : FORÊT DE SÉRILHAC, UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ

Nichée au cœur des champs, la forêt de Sérilhac est un vestige d'une ancienne forêt royale composée essentiellement de feuillus, avec de très beaux spécimens d'arbres.

Elle s'étend sur 149 ha dont près de 60 ha sont la propriété du Conseil Départemental du Gers et classés au titre des espaces naturels sensibles. Un classement qui s'explique par la diversité des milieux naturels (massif arboré, sous-bois, prairies, ruisseau, étang) et des espèces (tortues, libellules, grenouilles, rapaces forestiers...) qui la composent.

Ce site protégé bénéficie d'un plan de gestion écologique et d'un programme de valorisation pédagogique.



Il est ouvert au public avec des sentiers de promenade aménagés et un parcours sportif qui serpentent dans ce magnifique cadre naturel. Au cœur de cet écrin. le lac de Sérilhac se dévoile sur 3,4 ha. La tortue Cistude d'Europe, espèce menacée et protégée, y a élu domicile. Sa population a. d'ailleurs. fait l'objet d'une étude qui a permis d'adapter les aménagements du lac, notamment au niveau des diques, afin de préserver ses sites de ponte.

La forêt de Sérilhac symbolise parfaitement les enieux du futur Schéma d'Accueil du Public en Forêt Départementale du Gers, qui permettra de définir les justes équilibres entre fréquentation du public et protection des milieux et des espèces.



UNE FILIÈRE BOIS EN GESTION DURABLE

La production de bois est une des principales activités des forêts départementales. L'exploitation forestière concerne quasiment tous les massifs à l'exception du Moura. Dans son plan d'aménagement 2018-2037, l'ONF, gestionnaire des forêts départementales, prévoit une production estimative de 46 000 m3 de bois, soit 3,5 m3 par ha et par an. Une partie sert à produire du bois d'œuvre et d'industrie. Sa vente génère des revenus pour le Département (plus de **53 000 euros** en 2021). L'autre partie, moins noble, sert à alimenter les chaudières à bois des collèges de Miélan, Mirande et Françoise Héritier à l'Isle-Jourdain.

Certifiée gestion durable depuis 2006, la forêt propriété du Département participe à la préservation de la biodiversité et au stockage de carbone (en moyenne 2 tonnes par ha/an). Les arbres coupés sont remplacés

généralement par la simple régénération naturelle. Un arbre mort par ha en moyenne est laissé sur pied pour l'hébergement d'animaux. Les branchages inexploitables issus de coupes sont laissés sur place pour se décomposer et enrichir le sol forestier. Des parcelles forestières sélectionnées pour leur **intérêt écologique** seront laissées volontairement sans intervention humaine pour favoriser la biodiversité.







PARTICIPEZ!

Le Département, en lien avec l'Office National des Forêts lance une grande enquête pour recueillir les attentes des usagers des forêts départementales. Les participants pourront à la fois tester leurs connaissances sur les forêts départementales, indiquer les loisirs qu'ils y pratiquent ou qu'ils aimeraient y pratiquer, quels aménagements ils aimeraient voir réaliser, etc. Cette consultation citovenne sera suivie d'actions concrètes sur le terrain.

Soyez nombreux à participer en répondant au questionnaire en flashant le QR Code





Une partie des résineux des massifs départementaux, peu adaptés au changement climatique, sera récoltée au cours des 20 prochaines années et remplacée par de la chênaie (de préférence par régénération naturelle).

DE LA MOPH 32 MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU GERS

Dans ses locaux flambant neufs, rue Lafayette, à Auch, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) cultive un esprit d'accueil et de dialogue. Au cœur du dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap, la MDPH et ses agents, en lien avec leurs partenaires, oeuvrent au quotidien pour proposer les meilleures solutions pour améliorer le confort de vie des publics confrontés au handicap sous toutes ses formes.

La loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » constitue depuis 2005 un jalon important dans la reconnaissance des droits de ces personnes. La Maison Départementale des Personnes Handicapées est aujourd'hui un maillon essentiel et incontournable de cette reconnaissance. Dans le Gers, elle joue à fond la carte de l'accueil et de la proximité pour accompagner le public handicapé dans ses démarches, au plus près de ses besoins.

Structurées en pôles, les missions de la **MDPH** s'orientent autour de trois volets principaux que sont **la vie quotidienne**, **la scolarité et l'emploi.**

Accueil et information, administration et informatique, évaluation pluridisciplinaire et médicale... Aujourd'hui c'est une équipe de **35 personnes** qui travaille au service de la **MDPH** et des Gersoises et Gersois en situation de handicap.

L'accueil, l'écoute et le dialogue sont les fils rouges de l'accompagnement des personnes qui souhaitent obtenir la reconnaissance de leur handicap pour bénéficier de leurs droits, d'une prestation ou d'une orientation. L'allocation aux adultes handicapés, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, le projet personnalisé de scolarisation, la carte invalidité ou stationnement, la prestation de compensation du handicap, et bien d'autres, en font partie.

Un parcours bien fléché, qui débute par la **constitution d'un dossier**, examiné par les agents instructeurs de la **MDPH** et soumis à une **évaluation** précise. Celle-ci doit permettre de définir l'ensemble des besoins du futur bénéficiaire afin d'apporter une réponse globale à ses difficultés.

Une équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien cette évaluation, la MDPH déploie une équipe pluridisciplinaire composée de trois médecins, d'une infirmière, d'un ergothérapeute, d'une psychologue, d'assistantes et de travailleuses sociales, d'enseignants spécialisés, tous au service d'une prise en charge globale de la personne handicapée.

« On ne s'attache pas à la pathologie, mais aux retentissements du handicap sur la vie de la personne. En quoi impacte-t-il sa vie quotidienne, son travail, sa scolarité, ses relations sociale, ses déplacements...? Dans le dossier que nous constituons, l'usager peut définir son projet de vie », précise le directeur de la MDPH, Samuel Massenez.

Toutes les premières demandes ou les situations les plus compliquées -qui concernent 1/3 des dossiers- font l'objet de réunions spécialisées et sont confrontées aux regards croisés de l'équipe de la MDPH et de ses partenaires (Éducation nationale, Cap Emploi, Département...). Avec toujours

le même objectif : l'orientation, les mieux adaptées à chaque situation particulière.

L'ultime étape se joue lors de la Commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ses 23 membres se réunissent une fois par mois pour analyser les propositions de la MDPH, valider les dossiers et notifier les décisions. Un écosystème bien rodé qui met l'usager au cœur du dispositif pour une prise en charge qui se veut, avant tout, juste et humaine.





« L'ACCUEIL EST LA PORTE D'ENTRÉE DE NOTRE SERVICE »

Ne dit-on pas que la première impression doit toujours être la bonne ? La **MDPH** l'a bien compris. Elle a fait de l'accueil sa vitrine. Son directeur, Samuel Massenez, y attache une importance toute particulière.

« L'accueil est la porte d'entrée de notre service, c'est l'image de la **MDPH**. Notre équipe est formée pour être à l'écoute des besoins du public. Nous proposons un accueil physique, numérique et personnalisé avec également la possibilité de prises de rendez-vous, lors desquels nous recevons les personnes dans un espace dédié et confidentiel, pour les accompagner et les satisfaire au mieux ».

Pour compléter l'accueil physique au guichet, une nouvelle **borne numérique** aux normes **PMR** donne accès aux téléservices de la **MDPH**. Pour l'heure, elle permet uniquement de déposer ses demandes, mais bientôt les bénéficiaires pourront suivre l'avancée de leur **dossier en ligne**.

Des **conseillers numériques** sont également à la disposition du public tous les jeudis matin, sur rendez-vous, pour l'aider dans ses démarches en ligne.



Équipe du service « accueil, information et documentation »

De gauche à droite : Cécile Menaspa, agent d'accueil - Nathalie Cartier, agent d'accueil
Christophe Paludetti, agent logistique/courrier - Frédérique Tessier, cheffe de service

NOUVEAUX LOCAUX, NOUVELLES AMBITIONS

Sis dans les locaux de l'ancien cinéma, la MDPH bénéficie aujourd'hui de beaux espaces qui offrent de nouvelles perspectives. Son directeur Samuel Massenez espère ainsi ouvrir encore plus grand ses portes à ses bénéficiaires, ses partenaires et à tous les acteurs du handicap en mettant à disposition les salles communes de la MDPH pour différents usages. « Nous ne sommes pas qu'une administration, nous sommes une maison ouverte, de proximité et d'échange ». Animations, rencontres, conférences... Les possibilités sont nombreuses et incitent la maison du handicap à se donner les moyens de créer un lieu dynamique et vivant. Un travail déjà engagé en ligne avec son nouveau site Internet, plus interactif, et la création d'un bulletin d'information mensuel. Informer et communiquer est au cœur du dispositif de la MDPH, qui veut ainsi renforcer sa visibilité et son rayonnement territorial.







EN CHIFFRES

5415

personnes ont déposé un dossier MDPH en 2021

14778

décisions ont été prises par la CDAPH en 2021

76%

des dossiers concernent les adultes de plus de 20 ans

Les demandes relatives aux enfants en situation de handicap ont fait un bond de **20%** en 2021



La MDPH est un groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle administrative et financière du Conseil Départemental. Il réunit l'État, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Éducation nationale et les associations du handicap.



Pionnière de la noisette gersoise, la famille Carayon cultive ce petit fruit à coque depuis 3 générations à Castet-Arrouy. À seulement 24 ans, Thomas Carayon a repris les rênes de cette belle affaire familiale. Sa démarche s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs, avec le souhait de poursuivre et de développer la valorisation de la noisette pour la hisser sur le haut du podium des produits d'excellence gersois.

Dans la famille **Carayon**, la nuciculture est une belle histoire de transmission qui s'écrit à plusieurs mains. Son chapitre gersois débute en **1969**, lorsque deux frères, Jean-Marie et Louis Carayon, quittent leur Algérie natale pour refaire leur vie à **Castet-Arrouy** dans la culture de céréales. Mais le déclin de la production après les Trente Glorieuses incite les deux agriculteurs à la diversification.

En 1976, Louis tente un coup de poker en plantant 10 premiers hectares de noisetiers sur une mauvaise terre... Banco! La noiseraie s'épanouit sous les latitudes gersoises. Jean-Marie et ses deux fils, Jacques et Marc, prennent le relais en plantant 30 nouveaux hectares à la fin des années 80. L'aventure de la noisette gersoise est en marche.

Trois générations de nuciculteurs

Aujourd'hui, la noiseraie de la **Maison Carayon** s'étend sur plus de **60 ha** sur le magnifique **domaine de La Tardanne** et c'est désormais le fils de Marc, Thomas, 24 ans, qui depuis mai 2022 a repris le flambeau. Une véritable fierté pour ce jeune homme qui ne se prédestinait pas forcément à l'agriculture. Mais il est rapidement rattrapé par le « virus » de la nuciculture et son passage par le



lycée agricole conforte sa **fibre rurale**. « Je me suis rendu compte que je ne pouvais pas travailler dans un bureau, ni travailler pour quelqu'un, j'aime cette connexion à la terre et à la nature, travailler au rythme des saisons, avec pour seul patron la météo», confie le jeune agriculteur qui fait **le pari de la transformation** pour valoriser sa production. Huile, farine, pâtes à tartiner...la noisette décline ses saveurs au pluriel.

Malgré une saison 2022 décevante, en raison des épisodes de gel et de sécheresse, avec une production quasi réduite de moitié, Thomas n'est pas fataliste, « c'est parfois démoralisant, mais je suis passionné, je ne vais pas me laisser abattre, ça me motive encore plus pour travailler sur la valeur ajoutée de mon produit ». Le jeune homme peut compter sur sa famille, ses parents, son oncle ou encore son cousin pour lui donner un coup de main.

Il sait que la demande est là, que le produit plaît et qu'il a encore un **beau potentiel** à développer. Sa jeunesse et son enthousiasme feront le reste...



L'AGROÉCOLOGIE COMME FER DE LANCE

La production de la Maison Carayon bénéficie aujourd'hui du label Haute Valeur Environnementale, garant de la préservation de l'écosystème naturel et du respect des principes de l'agroécologie. Une première étape vers une reconversion au bio qui est déjà actée sur les grandes cultures du domaine. Thomas Carayon ne cache pas la difficulté que représente la nuciculture bio, en raison de la présence d'un ravageur, le balanin des noisettes, qui attaque le fruit avant sa maturité et nécessite un minimum de traitement. « On est malgré tout dans une démarche d'agriculture raisonnée ++, avec zéro résidu de pesticides, on restitue tout au sol. Je suis persuadée qu'il faut travailler avec la nature et pas contre elle, c'est en tout cas ma volonté ».





LES QUATRE SAISONS DE CARAYON

La noiseraie de Carayon est composée de deux variétés de noisettes, la Pauetet, plus petite et riche en matières grasses, qui sert à faire de l'huile et la Ennis, de gros calibre, plus rustique, qui se déguste fraîche.

Les noisetiers suivent le rythme des saisons, de la pollinisation en hiver, aux premiers fruits qui apparaissent au printemps et mûrissent tout l'été avant de tomber de l'arbre une fois arrivés à maturité à la mi-août. Le ramassage peut alors commencer et se poursuit jusqu'en septembre. Les noisettes sont ensuite lavées, triées et séchées avant de pouvoir être commercialisées ou transformées.



🗢 LA NOISETTE DANS TOUS SES ÉTATS 🤝



Alors que la production de la Maison Caravon se limitait à ses débuts à la vente de noisettes brutes, enrichie par la suite d'une version **grillée nature** et au piment d'espelette, Jacques Carayon est rapidement convaincu que le petit fruit à coque a bien plus d'un tour dans son sac. Il veut pousser plus loin la **transformation** et investit dans une presse à huile. La noisette du Gers, avec ses **innombrables** vertus, se décline bientôt en une huile délicate et en une farine gourmande,

fabriquée avec le tourteau, la matière sèche issue du pressage. Thomas Carayon, très attaché à la valorisation de la production, veut enrichir encore la gamme en misant sur les pâtes à tartiner qu'il élabore avec l'aide de ses parents, Marc et Sylvie. Le pot se décline en trois versions, le 100% noisette, le praliné et le **choco-praliné**, venues rejoindre cette belle gamme de produits commercialisée exclusivement en circuits courts et sur Internet. Ainsi sublimées, les noisettes

de la Maison Carayon se sont taillées une belle réputation auprès des consommateurs, mais aussi auprès des restaurateurs et des pâtissiers, qui les plébiscitent jusqu'au-delà des frontières gersoises. Une petite noisette qui a décidément tout d'une grande!



Retrouvez l'épisode de la web-série « Des gens et des lieux d'ici » sur gers.fr









UN NOUVEAU TOURNANT POUR LES MOBILITÉS



Avec près de **700 participants** pour la 1ère édition du « Dimanche à deux roues ». le 9 octobre dernier, le Département a pu constater l'engouement de la population sur la question des mobilités. Les déplacements, sur un territoire rural comme le Gers sont, en effet, une véritable préoccupation dont s'est emparé le Conseil Départemental. Même si les mobilités n'entrent pas dans ses champs de compétence, la loi incite le Département à être **fédérateur** et coordinateur dans ce domaine. Sans compter que le Gers totalise 3 600 km de routes départementales. Le Département est, de ce fait, un acteur incontournable.

Déjà engagé sur de nombreuses actions comme les voies vertes ou la piste cyclable Auch-Aubiet (voir ci-dessous), le CD32 conforte son engagement en réalisant actuellement un diagnostic complet des mobilités. Aiguillé par les résultats de l'enquête, « C'est quoi les mobilités de demain ? ». réalisée l'été dernier auprès du grand public, le Département lance une étude sur le thème: « Quelles infrastructures pour quelles mobilités?».

Son ambition est de dresser un état des **lieux** des projets existants sur le territoire afin de piloter une **stratégie concertée** et cohérente relative aux infrastructures de mobilités dans le Gers pour les 20 à 30 prochaines années. Avec des actions opérationnelles dès l'été 2023!





1761 personnes, Gersoises, Gersois et touristes, ont répondu à la grande enquête « C'est quoi les mobilités de demain? » menée cet été par le Département sur gers.fr et sur les marchés et bases de loisirs du Gers. Elle fait suite à l'enquête « C'est quoi le bonheur de demain? » réalisée en 2019, qui avait fait ressortir la préoccupation des mobilités dans le Gers. Comment concilier les besoins des usagers dans un contexte économique et de transition écologique incertain, au service de l'attractivité du Gers et du maintien des populations sur notre territoire? Ces questions, le Département veut y répondre... avec vous !



Retrouvez les résultats de l'enquête sur le site gers.fr/monjournal

UNE PISTE CYCLABLE ENTRE AUCH ET AUBIET EN 2024

La création d'une piste cyclable de 12 km entre Auch et Aubiet, prémisse de l'ambitieux projet qui doit permettre de relier Auch à Toulouse, est un des projets phares du Conseil Départemental. Les travaux de cette première tranche entre Auch et Aubiet, qui prévoient la création d'une voie sécurisée à double sens pour les vélos, sont en cours sur l'ancienne RN 124. La mise en service est prévue d'ici 2024. Si cette piste cyclable répond aux engagements politiques du Département, elle concrétise également le souhait exprimé par les Gersoises et les Gersois en faveur des déplacements doux lors de l'enquête « C'est quoi le bonheur de demain ?».

Cette opération ambitieuse, réalisée en concertation avec la Région et les communes concernées, viendra compléter l'offre existante entre L'Isle-Jourdain et Blagnac et offrira une alternative de mobilité active pour les déplacements quotidiens et touristiques entre les pôles urbains d'Auch et Toulouse, mais aussi sur les déplacements plus locaux dans le Gers.





L'ÉVÉNEMENT : LA NUIT DES BÉNÉVOLES !

Le Département a rendu hommage à la « grande famille » des bénévoles du Gers le **5 décembre** dernier à l'occasion de la Journée nationale des Bénévoles. Plus de **300 personnes** avait répondu présent à l'invitation pour célébrer le retour de la **Nuit des bénévoles**, une soirée festive et conviviale de soutien à ceux qui oeuvrent au quotidien au sein d'associations sportives, culturelles, à vocation sociale ou touristique...

« Parce que vous avez des talents, des richesses et des besoins propres, le Département se veut ambitieux, en proposant des dispositifs de soutien adaptés, au plus proche de chacune et chacun d'entre vous. Vous êtes les

forces vives de ce territoire », a rappelé le président Philippe Dupouy. Parmi ces dispositifs, une ingénierie associative mise gratuitement à disposition des structures pour les accompagner dans leurs démarches et la création d'une application pour fédérer les associations et faciliter leur communication.

Les 3 000 associations du Gers ont été conviées au printemps prochain pour co-construire la future Maison des assos' du Gers.



Retrouvez l'intégralité de notre reportage sur le site





Le Département, propriétaire de cet Espace Naturel Sensible, a mené un important chantier d'aménagement du site du Moura. Ces travaux ont permis de restaurer l'ouvrage hydraulique et sa dique et surtout d'améliorer l'accueil du public avec la création d'un parking, d'un sentier pédagogique et d'un observatoire. Le site pourra désormais accueillir des programmes d'animations pour le grand public et les scolaires.



PROCHES AIDANTS : UN GUIDE À VOTRE SERVICE

Vous accompagnez et aidez un proche âgé de 60 et plus en perte d'autonomie ? Ce guide est fait pour vous. Engagé dans la stratégie nationale « Agir pour les aidants », le Département a souhaité aller encore plus loin dans son soutien aux aidants en rédigeant un « Guide des aidants », réunissant toutes les informations et ressources pour répondre à vos difficultés d'aidants au quotidien et à votre besoin de répit. Dispositifs, droits, protections juridiques, formations, conseils... un guide complet à consulter prochainement sur le site gers.fr.





CENTRES DE SANTÉ

Les Centres Territoriaux de Santé ne désemplissent pas. Le Conseil Départemental, en créant ces structures salariant des médecins et des spécialistes, a permis de rétablir l'offre de soins dans des zones en forte tension. Après l'inauguration en 2022 des centres de Fleurance, Plaisance et Vic-Fezensac. l'année 2023 verra l'ouverture de deux nouveaux centres de santé à Masseube et Estang. Une réponse adaptée qui complète l'offre médicale libérale dans le Gers.



ZAPPING ACTU'

EN BREF...

► TRAVAUX

Le chantier de la dernière section de **13 km** entre L'Isle Jourdain et Gimont, qui permettra de relier en intégralité Toulouse à Auch en **2x2 voies**, est lancé. Le Département du Gers et la Région Occitanie interviennent à hauteur de **55%** dans le financement global de cette opération très attendue, dont le coût global s'élève à **142 M d'euros**. La mise en service de ce tronçon est prévue en **2027**.

APPLICATION

Le Conseil Départemental lance au printemps 2023 sa première application mobile multi-services « Le Gers dans ma poche » co-développé avec l'opérateur Orange et financé avec le soutien du dispositif France Relance. Un service destiné à simplifier le quotidien des citoyens gersois et un outil de démocratie participative qui permettra d'instaurer une nouvelle relation avec le Département et les services publics.

> ENVIRONNEMENT

Fidèle à son objectif de s'inscrire dans une stratégie globale visant à faire du Gers un territoire à énergie positive en réduisant ses consommations énergétiques de près de 40%, le Département a co-signé avec ses partenaires la charte pour le développement des énergies renouvelables, afin de se doter d'un cadre et d'une vision commune pour le développement des projets dans ce domaine dans le Gers.

ROUTES

Pour faire face aux intempéries et assurer sécurité et confort aux usagers de la route, le Département responsable de l'aménagement et de l'entretien des routes départementales, se mobilise et renforce son organisation, en mettant en place le dispositif viabilité hivernale qui s'étend du 5 décembre 2022 au 5 mars 2023.

Pour cette période 2022/2023, **500** tonnes de sel et **15 camions** de déneigement équipés de saleuse sont disponibles pour les **38 agents** d'astreinte **24h/24h**.

L'ASTRADA: UNE SCÈNE EN PARTAGE

Créée par l'association Jazz In Marciac en 2011, L' Astrada est devenue en 2017 un établissement public de coopération culturelle avec le partenariat de l'État, de la région Occitanie, du Département du Gers et de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers. Par l'attribution de l'appellation de scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire- Jazz et création, pluridisciplinaire », le Ministère de la culture reconnaît la qualité du programme d'actions mené



par **L' Astrada** dans le cadre de son soutien à la création et à la diffusion artistique. Cette appellation est attribuée pour une durée de quatre ans renouvelables et s'appuie sur plusieurs axes : la **diffusion**, l'**éducation** artistique et culturelle, le **soutien** aux équipes artistiques et la prise en compte du **territoire**.

Ainsi **L' Astrada** soutient la création actuelle en accompagnant les équipes artistiques à différentes étapes de leur création et sur les problématiques liées à la diffusion des spectacles. Fanny Pagès dirige l'établissement depuis 2018 avec un projet de territoire ouvert sur le monde, désireux de partage et de transmission. « Nous avons également une saison pluridisciplinaire et une saison jeune public avec des spectacles sur le temps scolaire. Nous sommes également partenaires du festival Jazz in Marciac avec une programmation dédiée et nous mettons en place tout au long de l'année un programme d'actions culturelles sur le territoire en lien avec l'Éducation nationale, les établissements sociaux ou de santé ».

L' Astrada est un lieu de partage, d'échanges et de rencontres pour le public et les artistes, en prise avec son temps, un espace qui participe à la qualité de la vie locale, une force vive pour le développement économique et le rayonnement du territoire.



AGENDA: NOTRE SÉLECTION

11/02/23

Concert d'Emily Loizeau : « Icare » L'Astrada Marciac à 20h30

Après une plongée en 2016 dans l'univers de Mona, épopée familiale à la fois intime et universelle, questionnant le monde et notre société, Emily Loizeau nous revient ici forte de ce voyage, de celui ardent et sur le fil du spectacle/disque Run Run Run, hommage à Lou Reed, de ses engagements pour le climat et la cause migratoire et de tout ce que nous avons traversé ces dernières années. Icare est un disque écrit au cœur du confinement, enregistré en quarantaine en Angleterre avec le réalisateur et musicien John Parish (musicien et producteur de PJ Harvey) à la manière d'un journal de bord, d'un journal intime.



▶ 04/03/23

Avant-première de Welcome in Tziganie avec Montese Cortés L'Astrada Marciac à 20h30

Montse Cortés propose un voyage intense à travers l'œuvre de Camaròn de La Isla. Ce spectacle commémore le 30e anniversaire de sa mort, un événement incontournable pour les aficionados du chanteur légendaire et pour les amoureux du flamenco. Cette gitane catalane, est l'une des jeunes voix avec l'accent flamenco le plus authentique. Elle a travaillé avec les guitaristes de flamenco les plus importants tels que Paco de Lucía, avec qui elle a tourné pendant plusieurs années, Tomatito, Vicente Amigo et El Viejín. Elle a également participé à la bande originale du film "Alegría".



> 25/02/23

Le Salon International de l'Agriculture 2023

Paris - Porte de Versailles

Le Salon de l'Agriculture, rendez-vous incontournable de tous les acteurs du monde agricole, fait son retour du 25 février au 5 mars 2023 au Parc des Expos de Paris, Porte de Versailles. Le Salon de l'agriculture de Paris, c'est plus de 1 000 éleveurs, des milliers d'animaux, plus de 600 000 visiteurs et 4 univers d'exposition (services et métiers de l'agriculture, cultures et filières végétales, élevage et filières, produits des régions de France d'Outre-Mer et du monde). Comme chaque année, le Gers mettra son savoir-faire à l'honneur à travers des stands de producteurs, des animations et des dégustations de produits locaux mis en musique par des chefs du Gers.



▶ 19/02/23

25e édition de la Cyclosportive Paimont Jean-Luc GARNIER

Commune de Ju Belloc

Course cycliste ouverte aux licenciés et aux non-licenciés organisé par l'US Plaisance Cyclisme. L'itinéraire empruntera les routes départementales et les chemins des communes du Vignoble Ouest du Gers. Challenge sur deux épreuves de 90km et une randonne cyclotouriste de 45km. Le départ sera donné devant le Foyer Rural de JU-BELLOC à 12 h. 30 pour le parcours pour les licenciés cyclisme toutes fédérations et à 12 h 35 pour les non licenciés et cyclosportifs. 12 h 40 pour la randonnée cyclotouristes. Les plaques de cadre seront à retirer le matin de l'épreuve à partir de 9 h.





Retrouvez tous les événements du Département en flashant le QR Code



ou rendez-vous sur le site gers.fr!

PORTRAITS D'AGENTS



Yannick Montegut

49 ans, technicien au service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE)

« Je veille au bon état écologique des masses d'eau »

Il a la main experte du technicien qui maîtrise son geste, fruit d'une vingtaine d'années d'expérience dans son domaine. Yannick Montégut exerce son savoir-faire au sein du service de l'eau, en charge de l'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration. Fort de son BTS en bâtiment et travaux publics, il a commencé sa carrière au sein du bureau d'études routier du Conseil Départemental en 1997.

Mais très vite, l'appel du terrain a été plus fort. « Rester dans un bureau ne me correspondait pas forcément, rejoindre le service de l'eau a été une belle opportunité ». Aujourd'hui, il sillonne le territoire pour veiller en continu au bon fonctionnement des 186 stations d'épuration des eaux usées du Gers. « On travaille au fil de l'eau, à partir de l'amont et jusqu'à l'aval. Pour faire simple, l'eau doit ressortir propre de la station d'épuration ». Un suivi qui s'inscrit dans le cadre d'une

convention avec l'Agence de l'eau. « Nous sommes deux à nous partager le travail, j'interviens sur le secteur ouest du département. Notre mission consiste à effectuer un diagnostic pour déterminer les problématiques et apporter des améliorations techniques grâce à notre ingénierie départementale. L'objectif est d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau ». Un métier technique mais également de contact, un aspect que l'agent apprécie tout autant.

« Mon rôle est aussi de savoir vulgariser mon travail quand je m'adresse à un agent communal ou à un élu pour expliquer nos interventions, c'est une partie très intéressante du métier ». Yannick Montegut prend à cœur l'ensemble de ses missions, qu'il sait essentielles à la population et à l'environnement.

Maryse Michelin

60 ans, chargée de recrutement à la Direction des ressources humaines « À ce poste, il faut des qualités relationnelles et de l'empathie »

C'est ce que l'on peut appeler une belle et longue carrière au service de la collectivité. Maryse Michelin a fait partie des plus jeunes agents de la collectivité lorsqu'elle a commencé à travailler au Département, en 1985. Autant dire qu'elle connaît bien la maison. Lauréate du concours de Steno-dactylo, elle a débuté sa carrière professionnelle à la préfecture du Gers avant de rejoindre le Conseil Départemental. « J'ai connu la machine à écrire avec le papier carbone, avec l'évolution des technologies qui changent tout le temps et très vite, c'était parfois un peu compliqué.»

Alors quand on parle d'adaptabilité du fonctionnaire, « j'en suis l'illustration parfaite », plaisante-t-elle. Elle changera plusieurs fois de services au cours de ses 38 ans de carrière, d'abord à la direction des finances, puis à la direction du patrimoine, 12 ans à la direction de l'enfance et enfin en 2011, elle intègre les ressources humaines.



En 2014, elle passe avec succès son concours de rédacteur qui lui permet d'accéder à son poste actuel de chargée de recrutement. « Je m'occupe de toute la procédure de recrutement, qui peut se faire soit en interne, soit en externe. Je rédige l'offre en lien avec les directions, je la diffuse via différents canaux et j'effectue la pré-sélection des candidats, qui sera validée par ma hiérarchie. Le service instructeur contacte ensuite ceux qui ont été retenus pour un entretien, auquel j'assiste également pour évaluer notamment le comportement de la personne, toujours sur des faits concrets ». Un aspect du métier qu'elle affectionne tout particulièrement, « je veille à mettre les postulants à l'aise, je me mets souvent à leur place. À ce poste, il faut avant tout de l'empathie et des qualités relationnelles ». Et ce qu'elle apprécie encore plus, « c'est quand j'appelle un candidat pour lui annoncer qu'il est pris, c'est toujours un moment d'émotion », confie-t-elle. Une émotion qui l'envahit aussi quand elle évoque ses collègues : « je travaille avec une équipe formidable ». Maryse Michelin met l'humain au cœur de son travail, une qualité essentielle et appréciée.



EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

TRIBUNES LIBRES

Les textes qui suivent dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Départemental du Gers.

Pour les vœux de la nouvelle année, penser ou rêver à un futur bienveillant, généreux, il est de coutume d'évoquer de nouvelles choses, un nouvel élan devant les grands défis qui se présentent face à cette « année de la dernière chance ». Les sujets que l'on pourrait aborder et citer sont nombreux, d'autant plus que notre majorité n'a pas hésité à s'investir au-delà de ses compétences dès que le bien-être des Gersoises et des Gersois était menacé.

Notre majorité a toujours eu pour priorité le bien-vivre de ses administrés. Et le fait que le Département du Gers inspire bien d'autres collectivités locales ou régionales, confirme la justesse de nos positions et renforce notre détermination. Justes et déterminés, car nos choix suivent tous la ligne directrice de cette nouvelle époque dans laquelle nous entrons : celle qui associe les citoyens, qui rompt avec la verticalité et qui privilégie les projets structurants pour tout le territoire. Le Centre Départemental de Santé et la mission #Dites32 accompagnent la construction du bouclier sanitaire gersois et offre une couverture départementale plus équilibrée. La Stratégie Energie Renouvelable Départementale permettra de soutenir les projets locaux de transition énergétique dans le cadre de l'intérêt général territorial à long terme. Notre politique Alimentaire de Territoire sur le plan départemental est reconnue comme efficace et globale. Elle permet un essor économique chez les producteurs locaux, propose à ses collégiens des repas d'une grande qualité tout en étant très accessibles alors que nous sommes dans un contexte inflationniste.

Notre majorité porte de grandes ambitions pour sa Jeunesse, gisement inépuisable de vitalité. C'est pourquoi nous portons un projet innovant à plus d'un titre : Les Maisons du Gers. Notre ambition pour demain c'est aussi, de proposer au monde associatif gersois des possibilités d'expression et de mobilisation en s'appuyant sur l'aventure de Paris 2024 pour laquelle le Gers a déjà démontré qu'il est un exemple au niveau national. Les élus de Gers en Commun sont et resteront des élus de proximité, accessibles. Cela fait partie de notre ADN. Pour pouvoir affiner ses politiques publiques au plus près des territoires, nous accentuerons notre démarche de participation citoyenne en proposant un nouveau Budget Participatif Gersois dont les contours seront établis par la nouvelle Commission Citoyenne Gersoise. La Majorité Départementale est déterminée à faire du Gers un territoire de réussite, de prospérité, producteur de bonheur et de bienveillance.

Bonne année à toutes et à tous.

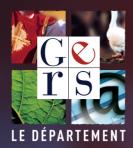
Les Élus du groupe Gers en Commun.

Les élus du groupe LE GERS AUTREMENT tiennent en premier lieu à souhaiter à toutes les gersoises et tous les gersois une merveilleuse année 2023. En premier lieu évidemment une bonne santé accompagnée de moments de joie et de partage comme notre beau département sait en offrir. Si les années se suivent, elles se ressemblent également quant aux difficultés. L'inflation ne se tasse pas, les coûts de l'énergie continuent de grever le budget des ménages, les comptes des entreprises et les équilibres financiers de nos collectivités.

Une autre chose ne changera pas en 2023, l'attention que nous porterons sur les choix opérés par la majorité départementale. Si nous nous réjouissons que le président ait répondu partiellement à notre appel à prolonger l'opération « repas à 1€ » pour les collégiens lors du mois de décembre, nous continuons à l'inviter avec faire des choix budgétaires permettant d'aller encore plus loin. Que ce soit pour aider davantage les familles avec ce dispositif ou bien en agissant plus fortement sur les subventions à la rénovation énergétique, nous souhaitons voir l'argent public utilisé avec plus de proximité et de réalisme afin de rendre service à la fois au citoyen et au contribuable. Un peu plus de 300 000 € pour les repas des collégiens c'est bien et utile mais rapporté aux 180 000 € dépensés pour assurer la traversée de la flamme olympique dans le département durant quelques heures, aux 500 000 euros du budget participatif et à ses frais de fonctionnement exorbitants ou encore aux 700 000 € de compensations offertes aux salariés du département pour passer « enfin » aux 35h/semaine avec 21 ans de retard sur le privé, la somme nous apparait de suite beaucoup moins ambitieuse !

Les marges de manœuvre réduites de nos collectivités imposent des choix de raison et de pragmatisme pour que la performance publique retrouve le chemin des gersoises et des Gersois! Le prochain Budget qui nous sera proposé au département sera nous l'espérons dans cette trajectoire et nous veillerons à ce que le Département agisse pour le bien de Tous, au secours de Chacun mais en respectant toujours le contribuable Gersois! Voilà notre boussole!

Les Élus du groupe Le Gers Autrement.



GERSOIS.ES, CITOYEN.NES, ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE DÉPARTEMENT!

Afin de favoriser l'expression et la participation citoyenne, le Conseil Départemental du Gers propose aux Gersoises et aux Gersois de s'engager pour leur Département en candidatant à la Commission Consultative Citoyenne. 68 Gersois volontaires, tirés au sort pour une durée de 2 ans et demi, seront invités à donner leur avis et à formuler des propositions sur de nombreuses thématiques citoyennes (environnement, santé, mobilités...) posées par la collectivité.

La Commission Consultative Citoyenne sera la représentation des attentes des Gersoises et des Gersois et orientera les actions de la collectivité au plus près des besoins du territoire. Pour aller plus loin dans la démocratie participative, la première mission de la commission sera de définir le règlement du 3ème Budget Participatif Gersois lancé en cette fin d'année 2023.

Vous avez plus de 16 ans, vous résidez dans le Gers, vous avez envie d'agir pour votre territoire ?

CANDIDATEZ

en flashant ce QR Code



